

1. BIM

1.1 QUE VA CHANGER LE BIM POUR LES PME-TPE ACCOMPAGNEMENT VERS LA TRANSITION NUMÉRIQUE



OBJECTIFS

- Présenter les enjeux et les différents aspects d'un process BIM
- Faire un éclairage sur l'évolution réglementaire
- Mesurer les investissements et les gains potentiels.
- Identification du processus de passage d'une organisation conventionnelle à celle d'une conduite de projet avec le BIM.



PUBLIC

Dirigeants TPE & PME du BTP



PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU PÉDAGOGIQUE :

- Définition du BIM : référentiels, concepts, vocabulaire (du concept au process collaboratif).
- Enjeux du BIM : bénéfices attendus, limites (des idées reçues à la réalité du terrain).
- Aspects juridiques et contractuels du BIM (Cahier des charges BIM, protocole BIM, loi MOP).
- Aspects économiques.
- Le BIM en action dans les phases de programmation, conception, réalisation, exploitation / maintenance et réhabilitation.
- Méthodologie et analyse de l'existant, avant de passer au BIM.
- Présentation d'exemples récents de l'utilisation du BIM dans des projets de construction en France et à l'international.
- Prise en main d'un logiciel de type visionneuse BIM et manipulation d'une maquette numérique d'un bâtiment.
- Facteurs d'échec et de réussite.
- Lien LEAN management/processus BIM.
- Evolution des projets.
- Objectifs et étapes de la conduite du changement.
- Evolution des profils de compétences.
- Gestion des aspects informatiques et logiciels.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

A partir de la définition des rôles et fonctions des acteurs du projet, la formation explicite le process BIM. Des exemples concrets, issus des besoins réels des entreprises, permettent de mesurer les exigences et les bénéfices du BIM. Des ateliers « stratégies-actions » sont mis en place en vue expliciter la démarche CdC (conduite du changement).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE :

Séances de formation en salle informatique équipée des logiciels nécessaires. Les supports pédagogiques, ainsi que toutes les ressources techniques supplémentaires qui seraient exploitées par l'action de formation, sont mis à la disposition des stagiaires.

EVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DES FORMATIONS :

Chaque formation est sanctionnée par une attestation certifiant de l'acquisition des compétences.

INTERVENANTS :

Hervé Halbout (Dirigeant Phase B, Audit et conseil en méthodologie BIM et SIG)
Peter Ireman (Réfèrent BIM ESITC Caen)

DURÉE :

Une journée